



Délibération 70-10

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNI LE 25 novembre 2010

Collège KERZOUAR BP 50082 SAINT-RENAN 0290086L

Le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de Madame GOVART, principal, à la suite de la convocation adressée par le chef d'établissement aux membres du conseil le 12 novembre 2010, conformément aux dispositions du Code de l'Education et notamment du livre IV.

A l'ouverture de la séance, 19 membres étaient présents sur les 24 composant le conseil, le quorum est atteint. La commission permanente ayant été consultée (éventuellement).

Téléphone 02 98 84 23 11

Télécopie 02 98 84 18 93

Mél Ce.0290086l@ac-rennes.fr

Exposé de la délibération : Considérant la réalité du service fait et

du photocopieur de l'administration.

l'absence de délibération dans les archives de l'établissement, les membres du conseil autorisent la signature avec effet rétroactif du contrat de location du photocopieur de l'administration avec la société BNP

PARIBAS LEASE GROUP pour une durée de 60 mois du 26/04/2006 soit 20 loyers de 234 € HT(paiement trimestriel) et le paiement en 2010 des coûts indiqués ; ces coûts servant de base aux ré-actualisations. (copie du contrat

Objet de la délibération : Régularisation concernant le contrat de location

jointe)

adresse

Site internet http://pharouest.aces.fr/e0290086l/afaccuei I htm

Résultat du vote :

Nombre de votants: 19

Pour: 19 Contre: Blancs/nuls: Abstention:

> Pour extrait conforme, Le Président du conseil d'administration, GOVART Béatrice, Principal

Enregistrement par l'autorité de contrôle